



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025 A 19H30

Le 15 décembre 2025, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 9 décembre 2025 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Franck CHAUVEAU, Eléonore MORENO, Philippe DECOMBLE, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Marie-France MICOUD, Nancy LE FOLL, Mélanie SCHLATTER, Marie-Noëlle ROLLY, Zagros-Hammi TUM.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre VIMARD (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Séverine BUSSON (pouvoir à Danièle GARCIA), Karla AREL (pouvoir à Patricia BARTOLI), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Jacques BOULANGER), Norman PANTER (pouvoir à Marc LE MEUR), Isabelle QUESNEL (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Michelle BOUCHON), Farah QADHI (pouvoir à José MARTINS), Jérémy SIMON (pouvoir à Laurence MOLINARI), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Mohammed ZAOUI), Quentin 'CHOLLET (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY), Thierry BESSE-DUBITOU (pouvoir à Mélanie Schlatter), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Mancy LE FOLL).

#### Absents Excusés :

#### Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 26

représentés : 13

absents :

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur Jacques BOULANGER est élu secrétaire.

**Délibération N°25-130**

DGA : Bachir MERGHEM

Service : Ville Educatrice

Affaire suivie par Isabelle LEGRELLE

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT PUBLICS ET TERRITOIRES – APPEL A PROJETS 2026**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'appel à projets de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) de l'Essonne au titre du Fonds «Publics et Territoires» pour 2026,

**CONSIDERANT** que ces aides versées aux collectivités ont pour objectif de soutenir les collectivités dans la mise en œuvre de politiques visant à :

- Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap (Enfance & Jeunesse et Petite Enfance),
- Favoriser le retour à l'emploi (Petite Enfance)
- Maintenir une offre d'accueil au service des familles notamment en finançant les projets de création et de rénovation des bâtiments,
- Donner aux jeunes les moyens de réaliser leurs projets,
- Encourager l'engagement et la participation des enfants et des jeunes,
- Appuyer les démarches innovantes en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

**CONSIDERANT** la volonté municipale de poursuivre le développement de ses politiques volontaristes en direction de la petite enfance, de la jeunesse, de l'éducation et de la parentalité, en renforçant ses actions en faveur de ces populations et en améliorant l'offre d'accueil,

**CONSIDERANT** l'accompagnement de la CAF dans la mise en œuvre des politiques en direction des habitants du territoire,

**CONSIDERANT** le renouvellement de la CTG pour 2026-2030,

**CONSIDERANT** les enjeux en matière d'animation de la vie sociale,

**CONSIDERANT** la proposition de la CAF d'accompagner la ville sur une démarche de préfiguration d'un centre social à partir de la maison des réussites éducatives et des parentalités,

**VU** l'avis de la Commission Education, Jeunesse, Citoyenneté, Politiques Sportives, Culture, Patrimoine, Histoire de la ville réunie le 2 décembre 2025,

**VU** l'avis de la Commission Santé, Solidarités locales, Petite enfance, Accompagnement des séniors, Devoir de mémoire, Politique de la ville, Emploi et Insertion, Prévention, réunie le 5 décembre 2025,

## APRES EN AVOIR DELIBERE

**AUTORISE** la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois à répondre à cet appel à projets et à solliciter une subvention pour chaque fiche projet déposée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Essonne et à percevoir les aides financières correspondantes pour les projets suivants :

### 1- En fonctionnement :

- Soutien à la mise en place de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)
- Accueil et prise en charge des enfants handicapés dans les structures de la Petite Enfance
- Création d'un poste de personnel volant supplémentaire pour améliorer le taux d'occupation dans les crèches :
- Ateliers musicaux pour les tout-petits
- Espace Snoezelen
- Dispositif passerelle entre les crèches et les centres de loisirs
- Actions de médiation animale intergénérationnelle entre jeunes enfants et personnes âgées
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs
- Démocratiser l'accès des enfants aux loisirs éducatifs et accompagner la mise en place du plan mercredi
- Semaine de la santé 16-25 ans
- Accès aux loisirs sportifs :

### 2- En investissement :

- Rénovation crèche et halte-garderie du Parc
- Améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les accueils de loisirs : achats de matériels et mobiliers.
- Réhabilitation et aménagement du club des bergers pour y accueillir les clubs junior 10-13 ans
- Espace Snoezelen
- Achat de matériel pour la restauration petite enfance

**APPROUVE le lancement de la mission de préfiguration sur l'évolution de la maison des réussites éducatives et des parentalités en vue de l'obtention d'un agrément centre social**

### 1- Fonctionnement

Mission de préfiguration du centre social

Dans le cadre de l'élaboration de la CTG 2026-2030, la CAF de l'Essonne a fortement appuyé pour l'évolution de la maison des réussites éducatives et des parentalités vers une structuration centre social. Cette démarche permettra à la collectivité de mobiliser les financements relatifs à l'animation globale et de coordination.

Financement du poste de directeur pour piloter la démarche de préfiguration du centre social :

La mission de préfiguration du centre social municipal devra s'appuyer sur l'expertise locale (comprenant l'ensemble des parties prenantes) pour conduire une démarche de diagnostic, puis d'élaboration du projet social, afin d'accompagner la commune dans le cadre d'une demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au titre d'une prestation de service « Animation globale et coordination »

## 2- Investissement

### Evolution de la maison des réussites éducative et des parentalités en centre social :

Sur une surface de 182 m<sup>2</sup>, ce lieu offrira un espace dédié au soutien et à l'accompagnement des familles et des habitants et de leurs enfants. Destiné à favoriser les échanges entre les familles, les associations et les institutions et créer un environnement propice au développement du pouvoir d'agir des habitants, ce lieu permettra de proposer des ateliers thématiques, des groupes de discussion, des activités ludiques et éducatives et d'animer la vie sociale du territoire.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes conventions et tous documents administratifs et financiers afférents,

**DIT** que les dépenses et les recettes résultant des présentes seront comptabilisées au Budget Communal.

#### VOTE

Pour : 39

Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme.



Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération